

# alparc 2025



rapport d'activité

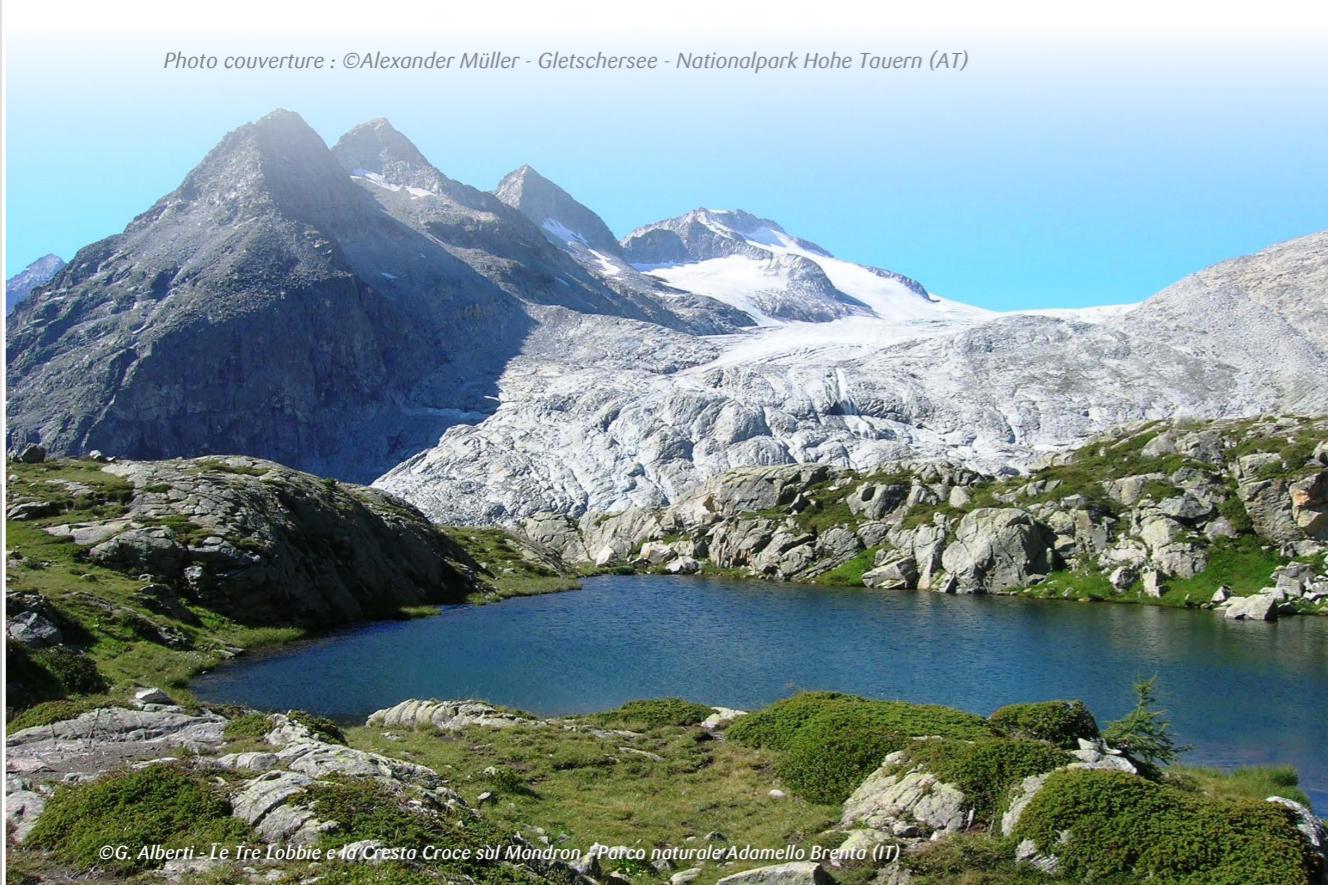
Alp

alparc 30  
YEARS  
TOGETHER for the ALPS

# Sommaire

Éditorial.....	3
Biodiversité et connectivité écologique.....	4
Développement régional et qualité de vie .....	8
Carte des espaces protégés alpins.....	12
Éducation au développement durable dans les Alpes .....	14
Services aux membres .....	17
Vie de l'organisation .....	18
Organisation du réseau.....	22

Photo couverture : ©Alexander Müller - Gletschersee - Nationalpark Hohe Tauern (AT)



## Éditorial



©Dominik Greiderer - ALPARC - Eiskopelle - Nationalpark Berchtesgaden (DE)



Le 28 mai 2025, 6 millions de mètres cubes de masses rocheuses du petit Nesthorn et 3 millions de mètres cubes de glace du glacier Birch en contrebas sont tombés sur le village de Blatten. Les masses de gravats et de glace ont enseveli 130 maisons à Blatten ainsi que l'église, ce qui correspond à 90 % de l'ensemble du village. 3 hameaux plus éloignés de la vallée ont également été ensevelis. En raison des dépôts, deux ruisseaux endigués après l'éboulement, ont formé un lac et ont inondé les maisons qui n'ont pas été enterrées par les masses rocheuses. Pendant plusieurs jours, on a craincé que ce lac nouvellement formé ne perce soudainement les dépôts. Cela aurait conduit à un tsunami à l'intérieur des Alpes et menacé de nombreux autres villages. Dieu merci, ce scénario ne s'est pas produit !

Blatten est à moins de 20 km à vol d'oiseau de chez moi, donc c'est littéralement juste au coin de la rue. Et Blatten fait partie du site du patrimoine mondial de l'UNESCO Alpes suisses, Jungfrau Aletsch, membre d'ALPARC. Le choc de ces événements à notre porte est encore profond et des solutions pour la population privée de son village sont toujours recherchées avec acharnement. Il est clair que le changement climatique a contribué à cette catastrophe.

Les Alpes vues de loin ont l'air massives, compactes et fortes. Cependant, de nombreuses parties sont géologiquement fragiles lorsqu'elles sont observées de près. Le changement climatique a accéléré cette vulnérabilité au cours des dernières décennies. On sait maintenant que les Alpes seront plus touchées par les changements que les régions environnantes. La protection de cet espace de vie est d'autant plus urgente. Cependant, les efforts en ce sens ne peuvent pas se limiter à des vallées ou à des pays individuellement. Ils n'ont de sens que si l'on inclut l'ensemble de l'Arc alpin et qu'une approche globale est choisie.

C'est exactement ce sur quoi ALPARC travaille depuis 30 ans. Né de la Convention Alpine, ALPARC est encore actif au sein de ce traité de droit international aujourd'hui et est également impliqué dans la SUERA. En mettant l'accent sur la biodiversité/réseau écologique, le développement régional durable, le travail sur la communication commune et l'éducation à l'environnement, ALPARC couvre de nombreux domaines cruciaux pour la protection des Alpes. Après 30 ans, nous pouvons montrer ici des résultats très concrets (nouvelles perspectives, outils de gestion, expositions, publications conjointes, voyages d'étude, échanges de personnel, workshops et conférences, etc.) qui font progresser les aires protégées.

En ce qui concerne les aires protégées alpines, membres d'ALPARC, nous nous réjouissons qu'à la fin de 2025, tous les 13 parcs nationaux alpins sont désormais officiellement membres d'ALPARC. Dolomiti Bellunesi (I) vient de déclarer son adhésion.

Il convient de souligner également les 25 années de travail sur le Réseau écologique des Alpes avec les instruments de planification, le développement d'outils communs, la mise en œuvre sur le terrain et l'évaluation, ainsi que les efforts visant à accroître la protection des espèces.

Au regard des événements survenus à Blatten, il est important de souligner en particulier les actions et stratégies conjointes pour la protection du climat qu'ALPARC a développées ces dernières années. Il s'agit notamment d'échanges sur les mesures de protection, l'adaptation, le recul des glaciers et les systèmes de monitoring. Personne n'a de séries chronologiques de surveillance aussi longues que les aires protégées. Ce n'est que dans les aires protégées que l'on peut trouver du personnel qualifié qui documente et archive les données des observations pendant des décennies. Et seules les aires protégées ont cette vision sur le long terme. Depuis 30 ans, ALPARC s'engage à promouvoir les échanges dans tous ces domaines. Ce n'est qu'à travers cet échange qu'il est possible d'avoir une vue d'ensemble. Pour mieux protéger des villages comme Blatten et l'ensemble de la région alpine. Nous voulons continuer à travailler pour cette noble tâche au cours des 30 prochaines années. Ensemble au sein d'un réseau international.

Dr. Peter Oggier  
Président ALPARC



# AXE THÉMATIQUE

## BIODIVERSITÉ et connectivité écologique



### La biodiversité doit être comprise et les évolutions identifiées

#### - Suivi de la biodiversité à l'échelle alpine et mesures de conservation ciblées

De nombreuses aires protégées alpines opèrent un suivi des espèces pour l'observation permanente de l'évolution de leur biodiversité. Parfois, il y a aussi un échange entre des aires protégées individuelles et parfois aussi des programmes d'échange de données. Cependant, il n'existe pas de suivi structuré de la biodiversité à l'échelle alpine. C'est là qu'intervient le projet Interreg « AlpsLife » qui vise à développer un système d'observation à l'échelle alpine pour suivre l'évolution et les menaces de la biodiversité globale de la région alpine, des habitats et des espèces particulièrement menacées.

Ce suivi de la biodiversité alpine a pour but de développer une sorte de système d'alerte précoce basé sur les programmes existants des aires protégées (parcs nationaux alpins, parcs naturels, réserves naturelles principalement) et de permettre d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion pour les espèces individuelles et leurs habitats. En effet, à long terme, seules les aires protégées alpines garantissent l'observation continue de leur biodiversité pendant de nombreuses décennies et permettent de faire des interprétations sur les tendances, les menaces et le succès d'une gestion ciblée des espèces consistant en des mesures de protection des espèces particulièrement menacées et la préservation de leurs habitats.

Les programmes et les institutions de recherche complètent ce système, mais ne peuvent pas le remplacer, car ils ne disposent pas de territoires propres. Un autre objectif du projet est d'impliquer d'autres zones (protégées ou non). Cependant, la condition préalable est la présence d'agents de terrain ou de personnes qui peuvent répondre aux exigences d'une observation permanente de la biodiversité ainsi que des ressources financières appropriées pour cela.

Une telle procédure avait déjà été discutée lors de la création d'ALPARC il y a 30 ans, et le programme Interreg permet aujourd'hui un pas décisif dans cette direction. De nombreux obstacles doivent encore être surmontés : assurer la comparabilité des méthodes d'observation et donc des résultats, la fusion des données dans des formats appropriés et l'évaluation de la situation, qui nécessite des normes communes. Une certaine approche « pragmatique » est également nécessaire, qui vise ce qui est faisable et évite trop de « perfectionnisme », afin que le système puisse être appliqué sur le terrain dans toutes les Alpes. Il faut ici un dénominateur commun, qui exige également des compromis dans le cadre des circonstances locales – bien sûr, uniquement dans le cadre qui permet des résultats significatifs dans toutes les Alpes.

Les influences les plus importantes sur la biodiversité, telles que le réchauffement climatique et les pressions anthropiques, ainsi que le thème de la fragmentation de l'habitat, font partie du projet et nécessitent une approche intégrée qui comprend la gestion des aires protégées et des mesures individuelles, ainsi que la collecte de données sur l'état de la biodiversité alpine. Il s'agira ensuite de déterminer comment les résultats peuvent conduire à une approche à l'échelle alpine, prenant en compte les zones alpines naturelles ou semi-naturelles qui ne sont pas protégées, dans le sens d'une stratégie globale pour la conservation de la biodiversité alpine et de ses habitats.

Sur la base d'un suivi continu de la biodiversité, les mesures de protection et de gestion doivent être adaptées et étendues en conséquence. Les aires protégées alpines jouent ici un rôle central !

## Biodiversité et connectivité écologique

# PlanToConnect

### Intégration de la connectivité écologique dans l'aménagement du territoire de l'Espace alpin

La biodiversité alpine est menacée par l'urbanisation, le développement des infrastructures, l'intensification agricole, le changement climatique et d'autres facteurs d'origine anthropique qui ont des effets majeurs sur la fragmentation des habitats et créent des obstacles pour le déplacement des espèces. Les espaces protégés jouent un rôle essentiel dans la préservation de la nature, mais leur seule existence ne suffit pas à garantir la conservation de la biodiversité. La connectivité écologique se présente donc comme une stratégie d'adaptation face à l'isolement des espaces protégés alpins ainsi qu'à celui des Alpes en tant que biorégion.

Les actions visant à développer ce réseau écologique touchent différents secteurs. Dans ce contexte, le projet PlanToConnect a considéré l'aménagement du territoire comme un élément essentiel pour le développement des actions permettant de constituer ce réseau. Dans un premier temps, le projet a mené un travail de recherche concernant les différents cadres conceptuels, normatifs et stratégiques adoptés par les pays alpins en matière de mise en œuvre de la connectivité à l'échelle alpine, nationale et régionale. Les résultats de ces premières analyses ont permis d'élaborer différents documents d'orientation adressés aux aménageurs du territoire pour faciliter la mise en œuvre et proposer des alternatives possibles.

Les outils développés dans le cadre du projet comprennent un ensemble de rapports techniques concernant des analyses sur les barrières physiques à la connectivité écologique, les défis stratégiques, ainsi que les enjeux liés à l'accélération du développement des énergies renouvelables dans les Alpes. Le projet inclut également une analyse du réseau écologique alpin, avec une attention particulière portée aux liens entre les SACAI (zones où la connectivité écologique fonctionne et doit être préservée), une cartographie exhaustive accompagnée d'une storymap, un document de stratégie, ainsi que d'autres ressources de communication visant à sensibiliser à la connectivité écologique et à renforcer les compétences dans ce domaine.



#### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Intégration de la connectivité écologique dans les systèmes d'aménagement du territoire

**Mots clés :** Connectivité écologique, trame verte et bleue, aménagement du territoire

**Durée :** Nov 2022 - oct 2025

**Partenaires :** 10

**Budget total :** 2.461.927 €

**Publics cibles :** Aménageurs du territoire, gestionnaires des espaces protégés

**Financement :** Ce projet est cofinancé par le fonds FEDER (INTERREG) et le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUKN)

**Plus d'informations :**  
[www.alpine-space.eu/project/  
plantoconnect](http://www.alpine-space.eu/project/plantoconnect)



L'ensemble des résultats du projet a été présenté lors de la conférence finale, qui s'est déroulée à Bolzano (IT) les 7 et 8 octobre. Les participants ont pu obtenir un aperçu général du projet, suivi de la présentation des résultats issus des dix études de cas, exposés sous forme de posters. Ils ont également assisté à une démonstration des outils développés dans le cadre du projet. La conférence a aussi permis de discuter des perspectives de poursuite du travail autour de la connectivité écologique avec des instances à l'échelle alpine (telles que la Convention alpine et la SUERA), afin d'assurer la continuité des résultats obtenus, en complémentarité avec ceux issus d'initiatives précédentes auxquelles ALPARC a activement participé, telles que Econnect, ALPBIONET2030 et OpenSpaceAlps.

## Suivi commun et système d'alerte précoce à l'échelle alpine pour la protection de la biodiversité

AlpsLife vise à développer un cadre commun permettant de rendre plus interopérables et comparables les données sur la biodiversité, afin d'interpréter pour la première fois son évolution à l'échelle alpine sur le long terme. Ce travail a également pour objectif de conceptualiser un système d'alerte précoce sur l'état de la biodiversité, favorisant des stratégies de conservation et de restauration véritablement transnationales.

La première phase du projet s'est achevée. Elle a permis d'obtenir des cartes préliminaires indiquant les zones nécessitant une intervention urgente pour la conservation de la biodiversité. Cette phase a également permis de définir une sélection d'indicateurs basés sur les taxons représentant les écosystèmes et les types d'habitats dans le périmètre de la SUERA (pour l'instant limitée à certaines composantes de la biodiversité : mammifères, oiseaux et pollinisateurs) et une collecte des composantes de la biodiversité suivies dans les aires protégées alpines.

ALPARC est responsable de l'axe dédié à la mise en œuvre et l'évaluation des indicateurs dans les aires protégées. La collecte de données a été réalisée grâce à un questionnaire envoyé à l'ensemble les aires protégées alpines, dans le but d'élaborer une cartographie détaillée qui regroupe la variété des activités de suivi déjà mises en place.

L'analyse de ces réponses offre un panorama inédit de la situation actuelle, mettant en lumière à la fois les bonnes pratiques existantes et les difficultés qui limitent encore une pleine collaboration entre les pays. Grâce à un examen préliminaire, il a été possible d'identifier les espèces les plus couramment suivies dans les aires protégées de l'arc alpin, de comparer les différents schémas de suivi et les bonnes pratiques qui relient les données de suivi de la biodiversité à la gestion dans les aires protégées alpines.

Ces résultats seront essentiels pour conceptualiser, tester et élaborer le système d'alerte précoce. Pour que cet outil soit innovant et efficace à long terme, AlpsLife doit prendre en compte des représentants de toutes les composantes de la biodiversité.



©Dominik Greiderer - ALPARC - Nordkette, Innsbruck - Naturpark Karwendel (AT)

### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Interopérabilité des données et systèmes existant de monitoring de la biodiversité alpine et mise en place d'un « système d'alerte précoce »

**Mots clés :** Biodiversité, monitoring, management, système d'alerte précoce

**Durée :** Sept. 2024 - août 2027

**Partenaires :** 12 - dont 7 espaces protégés

**Budget total :** 2.916.176 €

**Publics cibles :** Espaces protégés, autorités nationales et régionales, organisations transalpines, institutions de recherche

**Financement :** ALPARC est le responsable du WP3. Ce projet est cofinancé par le fonds FEDER (INTERREG) et le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUKN)

**Plus d'informations :** [www.alpine-space.eu/project/alpslife](http://www.alpine-space.eu/project/alpslife)



Les résultats des questionnaires, centrés sur la flore, la faune et les habitats, intègrent l'ensemble de ces éléments afin de constituer la base pour identifier les indicateurs clés à suivre et à tester dans les zones pilotes. Ainsi, les aires protégées pourront contribuer au système d'alerte précoce à l'échelle alpine avec les données issues de leur suivi. En cas de menaces sur la biodiversité, ce système devra se déclencher pour permettre la mise en œuvre d'actions de conservation, des pratiques de gestion ou des activités de restauration, applicables dans les aires protégées (et au-delà) sur le long terme.

## Biodiversité et connectivité écologique

## Analyse et évaluation du Réseau écologique Alpin

### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Évaluer les principales barrières à la connectivité écologique alpine et formuler des recommandations d'action

**Mots clés :** Connectivité écologique, aménagement du territoire, fragmentation

**Durée :** Sept. 2024 - août 2027

**Publics cibles :** SUERA, Convention Alpine, aménageurs du territoire, gestionnaires des espaces protégés

**Financement :** Ce projet est financé par le Ministère fédéral autrichien de l'environnement (BMLUK)

**Plus d'informations :** [www.alparc.org/analysis-and-evaluation-of-the-alpine-ecological-network](http://www.alparc.org/analysis-and-evaluation-of-the-alpine-ecological-network)



Dans le cadre de ces activités et du Forum Annuel de la SUERA, l'équipe d'ALPARC, en coordination avec le groupe d'action d'infrastructure verte (AG7), a organisé un atelier sur le thème



©Oriana Coronado - ALPARC - EUSALP Annual forum, Innsbruck (AT)

de la connectivité écologique. Cet atelier a été l'occasion de présenter les résultats préliminaires du projet à une échelle plus large, ainsi que de partager des expériences avec d'autres experts impliqués dans la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la connectivité dans la région.

### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Analyse du recul des glaciers alpins et des dynamiques écologiques qui en résultent dans les aires protégées alpines et au-delà

**Mots clés :** Glaciers, changement climatique, biodiversité, protection, nouveaux écosystèmes

**Durée :** Déc. 2024 - mars 2025

**Publics cibles :** Convention Alpine, aires protégées, autorités locales, régionales et nationales

**Financement :** Ce projet est financé par la CIMA / FNADT 2024

**Plus d'informations :** [www.alparc.org/life-after-glaciers](http://www.alparc.org/life-after-glaciers)



Le projet a atteint avec succès l'ensemble de ses objectifs. Le rapport final présente d'abord une comparaison entre les données historiques du 1850 et la superficie actuelle des glaciers dans les aires protégées alpines, mettant en évidence la différence avec l'étendue qu'ils occupaient autrefois. Les résultats montrent que, dans toutes les aires protégées, les glaciers sont en recul, représentant ainsi un défi commun pour les Alpes.

Un questionnaire rempli par plusieurs aires protégées, a permis d'identifier les principaux enjeux. Parmi ceux-ci figurent : la transformation du paysage alpin d'altitude, l'augmentation ou la diversification des risques naturels, l'émergence de nouveaux besoins en matière de communication auprès des visiteurs, ainsi que le développement de nouveaux écosystèmes dans les zones libérées par la glace, nécessitant des mesures de protection et des stratégies de gestion adaptées.

Fin avril, le workshop du projet a permis aux aires protégées de discuter collectivement de ces enjeux urgents. Ces échanges ont permis d'élaborer une liste de recommandations adressées aux aires protégées alpines, afin de mieux protéger et gérer à la fois le phénomène du recul des glaciers et le développement de nouveaux écosystèmes dans les zones déglacées.



©Guido Plassmann - ALPARC - Glacier Noir - Parc national des Écrins (FR)

# AXE THÉMATIQUE

## Développement régional et qualité de vie



Au cours du dernier siècle, les Alpes sont devenues l'une des principales destinations touristiques mondiales, accueillant aujourd'hui plus de 100 millions de visiteurs chaque année. Si ce succès a apporté un développement économique inédit pour la région, les problèmes liés à une fréquentation qui a souvent les caractéristiques du surtourisme sont de plus en plus évidents.

Sur le plan socio-économique, le tourisme tend à se concentrer dans certaines zones particulièrement attractives du point de vue naturaliste et/ou de l'offre. En conséquence, on observe des zones en dépeuplement constant et d'autres où la population résidente déplore un afflux excessif de visiteurs, avec des conséquences sur la qualité de vie dans les deux cas. Sur le plan écologique, les zones les plus fréquentées subissent des impacts négatifs sur l'environnement, notamment sur la biodiversité. L'augmentation du trafic routier, la construction de nouvelles infrastructures et la présence humaine excessive dans des aires sensibles met en danger le précieux et fragile patrimoine naturel des Alpes.

Les espaces protégés sont pleinement concernés par le paradoxe du surtourisme : le nombre excessif de visiteurs finit par détruire les lieux mêmes qui les attirent. Trouver un équilibre entre la conservation de la nature (leur mission fondamentale) et la fréquentation touristique devient donc primordial.

En 2025, les activités d'ALPARC dans l'axe Développement régional et qualité de vie ont été dédiées au soutien des espaces protégés dans la recherche de cet équilibre. Le projet LiveAlpsNature se concentre sur les activités de plein air. À travers de nouvelles offres basées sur l'approche One Health, des mesures de gestion spécifiques et des données vérifiées sur les plateformes numériques, le projet vise à réduire leurs impacts sur la biodiversité. La campagne Be Part of the Mountain se poursuit, promouvant des comportements conscients et respectueux de l'environnement naturel, principalement par l'information et la sensibilisation des amateurs d'activités outdoor. Avec le projet WELCOME, l'approche est élargie au tourisme en général, afin de définir des stratégies compatibles avec la mission de conservation confiée aux aires protégées. Ce projet souligne également l'importance de faire émerger ces solutions à partir d'un processus participatif impliquant les acteurs locaux, en favorisant ainsi l'acceptation et la durabilité à long terme.

Face à un phénomène complexe et diffus comme celui du surtourisme, les espaces protégés alpins jouent un rôle exemplaire dans le contexte de la transition écologique globale : démontrer qu'il est possible de réaliser un développement juste, plaçant la nature au centre, en reconnaissant autant sa valeur en soi que sa contribution fondamentale au bien-être humain.



©Michele Guerini - ALPARC - Versante sud del Monte Rosa - Parco naturale dell'Alta Valsesia (IT)

## Développement régional et qualité de vie

# LiveAlpsNature

Interreg Co-funded by the European Union

Alpine Space

LiveAlpsNature

### Protéger la biodiversité à l'ère de l'outdoor

Face à la popularité croissante des activités de plein air, les espaces protégés sont confrontés à une question commune sur l'ensemble de l'arc alpin : comment concilier la fréquentation humaine avec la protection de la biodiversité ?

En 2025, le projet LiveAlpsNature (Interreg Espace Alpin) a poursuivi ses activités dans l'objectif d'apporter une réponse à ce défi. Le résultat le plus marquant à ce jour est constitué par deux enquêtes menées durant l'été dernier dans les sept espaces protégés partenaires. Destinées aux visiteurs et aux acteurs du tourisme, ces enquêtes offrent un aperçu à l'échelle alpine des principales activités pratiquées, de la perception de leurs impacts, des sources d'information utilisées, ainsi que de l'attention portée aux questions de santé, tant par les pratiquants que par les prestataires de services. Le projet examine également les effets actuels des activités de pleine nature en termes de dérangement de la faune et de fragmentation des habitats, ainsi que les évolutions futures de ces impacts, notamment en lien avec le changement climatique.

Sur ces bases, les partenaires développent de nouvelles offres fondées sur l'approche One Health (qui considère simultanément la santé humaine, animale et environnementale) et des pratiques efficaces de gestion des flux de visiteurs. Parallèlement, la définition d'un standard pour les données numériques des parcs facilitera une diffusion plus large d'informations vérifiées sur les plateformes outdoor. Cela permettra d'améliorer la connaissance des itinéraires, des règles et du patrimoine naturel des parcs. L'ensemble de ces solutions sera prochainement mis en œuvre sur le terrain dans les espaces protégés partenaires.

Pendant l'année, les trois réunions ont constitué des moments essentiels d'échange entre les partenaires du projet. En particulier, les sorties de terrain guidées par les collègues des parcs ont offert une occasion précieuse d'observer directement les outils et les stratégies adoptés pour gérer les activités de pleine nature. Ces rencontres se sont déroulées aux Aree Protette dell'Ossola (IT), au Nationalpark Berchtesgaden (DE) et au Parc national des Écrins (FR). Dans le cadre des célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire du programme Interreg Espace Alpin, le Nationalpark Berchtesgaden a par ailleurs accueilli une excursion visant à illustrer les objectifs du projet et les mesures déjà en place dans l'un des espaces protégés partenaires.



©Aurore Seignemartin - Pré de Madame Carle - Parc national des Écrins (FR)

### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Gestion des flux de visiteurs dans les espaces naturels sensibles par des offres innovatrices basées sur l'approche « Une seule santé », mesures de gestion et plateformes

**Mots clés :** Biodiversité, gestion du tourisme, plateformes digitales pour activités de pleine nature

**Durée :** Sept. 2024 - août 2027

**Partenaires :** 12 - dont 7 espaces protégés

**Budget total :** 2.729.503 €

**Publics cibles :** Espaces protégés, plateformes digitales, touristes et visiteurs, secteur du tourisme

**Financement :** Ce projet est cofinancé par le fonds FEDER (INTERREG) et le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUKN)

**Plus d'informations :**  
[www.alpine-space.eu/project/  
livealpsnature](http://www.alpine-space.eu/project/livealpsnature)



# Projet WELCOME

## Une nouvelle approche du tourisme dans les espaces protégés



Surfréquentation, émergence de nouvelles catégories de visiteurs, essor des e-bikes et des drones, ététs de plus en plus chauds et prolongés : ce ne sont que quelques-unes des tendances auxquelles les gestionnaires de parcs sont confrontés quotidiennement et qui ont conduit à la réalisation du projet WELCOME. Conclu en juin 2025, ce projet visait à développer une nouvelle approche du tourisme dans les espaces protégés alpins en proposant des solutions compatibles avec la protection de la biodiversité et attractives pour différents groupes cibles. Deux hypothèses de départ ont guidé cette initiative : les espaces protégés représentent un modèle de développement durable et, en même temps, doivent être considérés avant tout comme des écosystèmes à protéger, plutôt que comme des destinations touristiques.

À travers des questionnaires, des entretiens et des recherches en ligne, plus de 100 exemples de bonnes pratiques en faveur d'un tourisme alpin plus responsable ont été recensés. Ce travail a toutefois mis en lumière une difficulté commune : innover n'est pas simple, car la mission même des espaces protégés leur impose des contraintes (juridiques et éthiques) bien plus strictes que celles qui s'appliquent en dehors de leurs frontières ou aux opérateurs privés.

La nouvelle approche proposée par WELCOME vise à transformer ces limites en atouts, en plaçant au centre l'exceptionnalité des espaces protégés. Ils peuvent en effet s'appuyer sur un patrimoine naturel et culturel unique, qui permet de valoriser non seulement le patrimoine en soi, mais aussi le travail de conservation qui assure sa pérennité. C'est pourquoi toute offre proposée par les parcs devrait rester en cohérence avec leur mission principale et permettre aux visiteurs de comprendre le rôle que chacun peut jouer dans la protection de la nature, y compris pendant les vacances ou lors de la pratique sportive.

Il est également important de proposer une offre variée, capable d'attirer vers des activités « écocompatibles » les publics moins sensibilisés à la vocation des espaces protégés, tout en restant inclusive et accessible aux personnes en situation de handicap. Afin que ces stratégies soient réellement durables, il est toutefois essentiel que tant les initiatives individuelles que les politiques globales émergent d'un processus participatif, impliquant les acteurs locaux et prenant en compte leurs intérêts, besoins et préoccupations.



©Marina Hausberger - Naturpark Karwendel (AT)



### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Approches innovantes en matière d'offres touristiques durables dans les espaces protégés alpins et limites de la fréquentation touristique en milieu fragile

**Mots clés :** Biodiversité, tourisme durable, limites du tourisme

**Durée :** Oct. 2024 - Juin 2025

**Publics cibles :** Population locale, touristes et visiteurs, économie locale, autorités locales et régionales

**Financement :** Ce projet est financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUKN)

**Plus d'informations :** [www.alparc.org/welcome](http://www.alparc.org/welcome)



Le projet s'est enfin interrogé sur les limites de la croissance touristique en espaces protégés, en formulant des recommandations pour les gestionnaires et des scénarios indiquant une orientation souhaitable pour le développement futur du secteur.

Un remerciement particulier est adressé à toutes celles et ceux qui ont participé à l'événement de clôture du projet WELCOME, organisé au Nationalpark Berchtesgaden (DE) les 27 et 28 mars 2025 : leurs idées et contributions ont nourri un échange précieux. Le projet ne représente pas en effet un point d'arrivée, mais une base sur laquelle ALPARC pourra s'appuyer pour développer actions futures sur un sujet de plus en plus urgent.



#### Rapport final

« WELCOME - Alpine Parks for All - Living Space and Tourist Destination » : [www.alparc.org/alpine-resources/welcome-alpine-parks-for-all](http://www.alparc.org/alpine-resources/welcome-alpine-parks-for-all)

## Développement régional et qualité de vie

# Be Part of the Mountain



## Ensemble pour une coexistence respectueuse dans les Alpes

L'initiative Be Part of the Mountain (BPM) a pris de l'ampleur ces derniers mois et compte aujourd'hui 26 membres venus de toute la région alpine. Tous les acteurs sont d'accord : la tendance aux activités de plein air en montagne se poursuit sans relâche. Dans le même temps, cependant, de nombreux athlètes sont souvent inconscients des effets possibles de leur comportement sur les habitats, la flore et la faune alpins.

Cette constatation montre clairement à quel point il est important de renforcer la sensibilisation à une approche consciente et responsable de la nature alpine et de fournir des informations appropriées.

BPM poursuit donc deux objectifs centraux : d'une part, l'initiative vise à atteindre les amateurs de plein air par le biais de campagnes de communication à l'échelle alpine et à les informer sur les éventuelles conséquences écologiques de leurs activités. D'autre part, il favorise les échanges entre les aires protégées et les organisations alpines dans les domaines de la gestion et de la sensibilisation des visiteurs et rend plus visibles les initiatives régionales existantes.

L'année dernière, les échanges avec d'autres projets, tels que le projet Interreg LiveAlpsNature, se sont intensifiés. Cette collaboration vise à tirer parti des synergies et à rendre la campagne accessible à un public plus large.

En plus du lancement réussi de la campagne estivale sur le site web, une nouvelle série de vidéos a été créée qui présente neuf bonnes pratiques centrales pour un comportement durable en montagne de manière courte, claire et visuellement étayée. Les vidéos sont disponibles dans toutes les langues alpines ainsi



### Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Be Part of the Mountain (BPM) vise à sensibiliser à l'impact des activités humaines sur les écosystèmes alpins, à promouvoir un comportement responsable en montagne et à renforcer les échanges et la coopération entre les zones protégées et les organisations alpines

**Mots clés :** Sensibilisation, conservation de la biodiversité, bonnes pratiques, orientation des visiteurs

**Durée :** Permanent

**Publics cibles :** Athlètes de plein air

**Plus d'informations :** [www.bepartofthemountain.org](http://www.bepartofthemountain.org)



qu'en anglais et peuvent être intégrées de manière flexible par les membres et les organisations partenaires dans des campagnes de communication, des offres éducatives ou des supports d'information.

Les vidéos montrent, entre autres, comment se comporter correctement envers les animaux de troupeau ou les chiens de garde, pourquoi la baignade dans les eaux alpines peut être problématique ou quels avantages offrent les transports en commun. En raison de leur conception concise et facile à comprendre, les clips sont particulièrement adaptés aux médias sociaux et peuvent atteindre directement le groupe cible.



Captures d'écran  
du site web  
et des vidéos  
[www.bepartofthemountain.org](http://www.bepartofthemountain.org)



## **1 Traité international pour le développement durable et la protection des Alpes : la Convention Alpine**

**8 Pays** : Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie, Suisse

## 13 Parcs nationaux

## **16 Réserves de Biosphère de l'UNESCO**

**10 Géoparcs**  
Mondiaux de l'UNESCO

9 Sites Patrimoine  
Mondial de l'UNESCO

## **100 Parcs naturels/régionaux de plus de 100 ha**

**>500 Espaces**  
avec une protection  
particulière de plus de 100 ha

## **353** Réserves naturelles de plus de 100 ha

**>1000 Espaces protégés**  
de plus de 100 ha

>14 Millions d'habitants

**190.700 km<sup>2</sup>**  
Superficie géographique

de la Convention Alpine

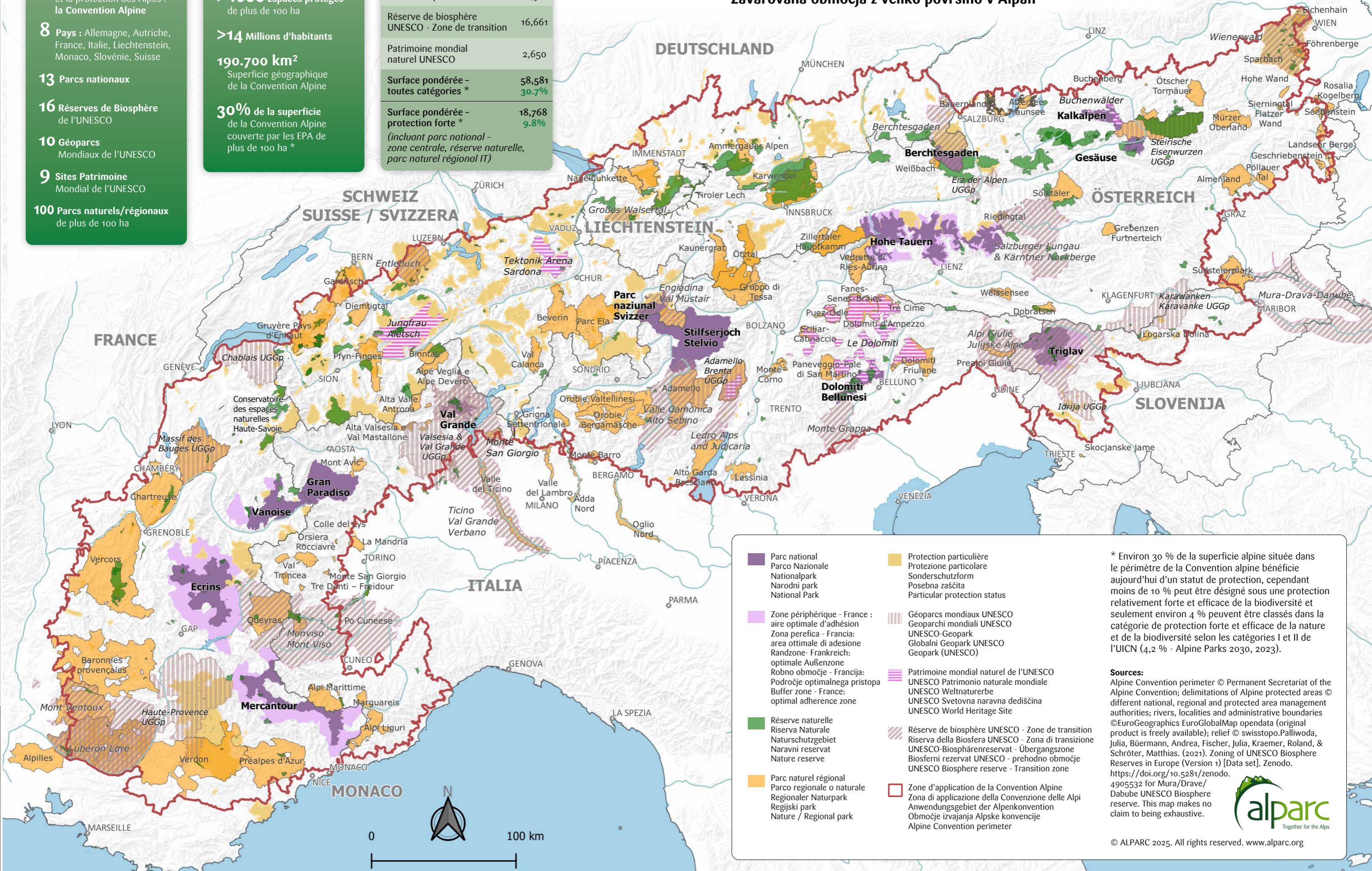
Catégorie	Superficie km <sup>2</sup>
Parc national - zone centrale	7,191
Réserve naturelle	5.726
Parc naturel régional	26,052
Protection particulière	16,912
Réserve de biosphère UNESCO - Zone de transition	16,661
Patrimoine mondial naturel UNESCO	2,650
Surface pondérée - toutes catégories *	58,581 <b>30.7%</b>
Surface pondérée - protection forte *	18,768 <b>9.8%</b>
(incluant parc national - zone centrale, réserve naturelle, parc naturel régional IT)	

# Grands espaces protégés des Alpes

## **Grossflächige Schutzgebiete der Alpen**

## **Grandi aree protette delle Alpi**

#### Zavarovana območja z veliko površino v Alpa



# AXE THÉMATIQUE EDUCATION

au développement durable dans les Alpes



## Renforcer la sensibilisation à l'environnement et promouvoir la responsabilité vis-à-vis de l'environnement montagnard

L'éducation à l'environnement joue un rôle central dans les espaces protégés alpins, car elle permet de mieux prendre conscience de l'extraordinaire diversité et de la sensibilité des habitats alpins. Il contribue de manière significative à sensibiliser les habitants et les visiteurs à l'importance de ces écosystèmes uniques et à promouvoir une interaction respectueuse et durable. En particulier à une époque de défis croissants dus au changement climatique, à la pression du tourisme et à la perte de biodiversité, l'éducation environnementale est un instrument indispensable pour transmettre la responsabilité et la compréhension du monde montagnard à long terme.

L'accent est mis en particulier sur l'éducation au développement durable, en particulier pour les enfants et les jeunes. Ils doivent non seulement acquérir des connaissances sur la nature de leur environnement, mais aussi développer des compétences pour contribuer activement à une société durable.

ALPARC organise régulièrement des activités qui favorisent l'échange et la coopération entre les experts des espaces protégés alpins. En 2025, par exemple, l'atelier du groupe de travail sur l'éducation à l'environnement a eu lieu dans le parc national de Berchtesgaden, consacré à l'échange mutuel et au développement d'approches communes. Les participants ont profité de l'occasion pour partager leurs expériences et discuter d'éventuels projets de coopération futurs, par exemple dans le cadre des programmes INTERREG. Une attention particulière a été portée au souhait de développer de nouvelles initiatives dans les domaines de l'éducation à l'environnement, de la communication, de la participation et de la gouvernance.

La 11e édition de « Les Jeunes au Sommet », un projet international coordonné par ALPARC et mis en œuvre avec le soutien du BMUKN (ministère de l'Environnement allemand), est un exemple remarquable de la mise en œuvre réussie de ces objectifs. Des enfants et des jeunes des Alpes et des Carpates ont exploré le monde montagnard et ont abordé de manière créative et ludique des thèmes tels que la biodiversité, l'influence de l'homme sur la nature et la protection de l'environnement alpin. Ce projet de longue date montre de manière impressionnante comment l'éducation à l'environnement relie les jeunes au-delà des frontières et leur offre la possibilité de comprendre les Alpes comme un habitat commun qui mérite d'être protégé.



©Irene Borgna - Aree Protette delle Alpi Marittime (IT)

## Education au développement durable dans les Alpes

# Les Jeunes au Sommet 2025



## Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Youth at the Top a pour objectif de sensibiliser les jeunes des régions alpines et carpates à la nature, à la culture et aux défis du monde montagnard et de les inspirer à protéger ces habitats uniques en partageant leurs expériences en montagne

**Mots clés :** Education à l'environnement, sensibilisation, expérience de la nature, transfrontalier

**Durée :** Depuis juill. 2015

**Publics cibles :** Enfants et jeunes des Alpes et des Carpates

**Aide au financement :** La onzième édition de Youth at the Top a été financée par le BMUKN (ministère allemand de l'Environnement)

**Plus d'informations :**  
[www.youth-at-the-top.org](http://www.youth-at-the-top.org)



Les 17 et 18 juillet 2025, la onzième édition du projet Youth at the Top a été un succès total, réunissant environ 370 jeunes sur près de trente sites dans les Alpes et les Carpates.

Au cours de la même période, 20 événements ont eu lieu dans l'arc alpin et sept événements dans les Carpates. Au total, 27 événements locaux ont été répartis dans huit pays différents. Parmi les organisations partenaires participantes figurent des parcs nationaux, des parcs naturels et régionaux, des réserves de biosphère et des clubs alpins de France, de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, de Slovénie, de Roumanie et de Slovaquie.

Youth at the Top est un projet transalpin qui est le résultat d'une initiative du groupe de travail ALPARC « Éducation au développement durable dans les Alpes ». Cette initiative offre aux jeunes la possibilité de découvrir la nature et le monde de la montagne dans différents endroits des Alpes et des Carpates pendant une journée et une nuit. Tous les événements organisés par les acteurs locaux visent à renforcer le lien entre les jeunes et la nature et à sensibiliser les jeunes à la protection et à la préservation de l'environnement montagnard. Un autre objectif est de promouvoir des valeurs fondamentales telles que la solidarité et la participation par des actions concrètes et de donner aux enfants et aux jeunes l'occasion de les vivre de manière ludique et de les exprimer artistiquement. Il est essentiel de sensibiliser les jeunes au fait que de nombreux enjeux jouent un rôle au-delà des frontières nationales et que la coopération au niveau international est un élément important pour relever les défis de demain.

Au cours de la onzième édition du projet, les groupes participants ont abordé le thème transnational « Nos empreintes dans les Alpes ». Le thème a été mis en œuvre de manière créative de différentes manières : par exemple, les participants ont ramassé des déchets lors d'une randonnée et ont ensuite réfléchi à l'incroyable quantité de déchets que les gens laissent derrière eux dans les montagnes. D'autres groupes se sont penchés sur les temps de décomposition de divers matériaux ou ont visité un four en pierre historique qui était autrefois utilisé pour le traitement du fer. La visite des prairies alpines et l'échange sur l'agriculture alpine traditionnelle ont également offert des perspectives passionnantes. Des situations conflictuelles entre différents groupes d'intérêt, par exemple entre les exploitants de remontées mécaniques et les forestiers, ont été simulées dans des jeux de rôle. Le soir, la discussion s'est poursuivie autour du feu de camp : sur les traces que nous, les humains, laissons derrière nous dans les montagnes, et sur le fait qu'elles soient toutes vraiment négatives.



©Heinz Mayer - Biosphärenpark Nockberge (AT)



©Sylvain Dussans - Parc naturel régional du Massif des Bauges (FR)

## Les Jeunes au Sommet 2025 (suite)

Dans le cadre des activités, l'outil « **Les Alpes dans mon sac à dos** » a également été utilisé. En particulier, le cœur de l'outil - une image d'objets cachés richement détaillée - encourage les enfants à explorer activement et à apprendre par le jeu. Des thèmes tels que le changement climatique, les activités de plein air et leurs effets possibles sur la flore et la faune ainsi que sur les espèces animales typiques des Alpes sont abordés de manière vivante. L'image des objets cachés offrait également un point de départ idéal pour aborder et réfléchir à l'influence humaine sur le monde de la montagne. De plus, l'outil présente de nombreuses bonnes pratiques qui fournissent des suggestions pour un comportement respectueux et responsable en montagne et sensibilisent les jeunes à la protection de ce paysage unique.

À l'occasion du 30ème anniversaire d'ALPARC, un concours vidéo a été lancé pour promouvoir la créativité et la sensibilisation des jeunes au paysage alpin. Les participants ont été invités à créer de courts clips vidéo traitant du thème « Nos empreintes dans les Alpes » et/ou de l'anniversaire d'ALPARC. L'accent a été mis sur des décennies de coopération transfrontalière et de mise en réseau des espaces protégés alpins, qui constituent une partie essentielle du réseau.

La vidéo des jeunes participants du parc naturel de Beverin a été particulièrement convaincante, montrant de manière impressionnante que même les Romains ont laissé leurs traces dans les Alpes. Sa contribution s'est concentrée sur les voies de transit historiques à travers les Alpes, qui créaient autrefois une liaison importante entre le sud de l'Allemagne et la Lombardie - un beau symbole des échanges et des connexions qui caractérisent encore aujourd'hui le réseau alpin ALPARC.



©R. Focchini - Parco naturale Mont Avic (IT)

## Groupe de travail éducation au développement durable dans les Alpes

Le 26 mars 2025, un atelier du groupe de travail sur l'éducation au développement durable dans les Alpes d'ALPARC s'est tenu au Nationalpark Berchtesgaden. Cet atelier avait pour objectif de favoriser les échanges et la coopération entre les collaborateurs de différentes aires protégées alpines dans le domaine de l'éducation à l'environnement.



©Guido Plassmann - ALPARC - Nationalpark Berchtesgaden (DE)

Les discussions ont principalement porté sur le programme les Jeunes au sommet, ainsi que sur les possibilités de coopération en matière d'éducation environnementale. Suite au visionnage de la vidéo de l'édition 2024, tous les participants ont reconnu qu'il s'agit de l'une des initiatives les plus significatives et efficaces portées par ALPARC, indépendamment des considérations financières. Les participants ont échangé sur la manière de renforcer sa promotion et son impact pour toucher un public des jeunes plus large. Plusieurs propositions ont émergé, telles que le partage de vidéos entre les aires protégées, une approche axée sur le storytelling, ainsi que la diffusion de messages lors des événements.

La réunion a également permis d'envisager de possibles projets de coopération futurs, notamment dans le cadre de programmes INTERREG. Tous les participants ont exprimé leur intérêt à développer ensemble de nouvelles initiatives autour de l'éducation, de la communication, de la démocratie et de la gouvernance. Bien que les appels à projets récents n'aient pas permis de concrétiser ces idées, celles-ci demeurent pertinentes et pourront être relancées dès que de nouvelles opportunités se présenteront.



©Guido Plassmann - ALPARC - Nationalpark Berchtesgaden (DE)

## Services aux membres

# Services aux membres

## Mémorial Danilo Re

### Les aires protégées alpines réunies lors du 29e Mémorial Danilo Re

La 29e édition du Mémorial Danilo Re a eu lieu à Scoul (Suisse) en janvier 2025 et a connu un grand succès. Organisée par le Parc National Suisse en collaboration avec ALPARC, la rencontre a réuni de nombreuses équipes venues de toute la région alpine et a offert des moments impressionnantes d'échange et de convivialité alpine.

Le coup d'envoi a eu lieu avec le traditionnel défilé des équipes à travers Scoul, accompagné par la chorale Cor dal Parc, ce qui a créé une atmosphère festive. Lors de la réception officielle, les représentants locaux et le président d'ALPARC, Peter Oggier, ont accueilli les participants. Un moment émouvant a été la chanson Signore delle Cime à la mémoire de Mauro Fissore. Le soir, le populaire buffet alpin invite à un échange culinaire.

Le vendredi a été marqué par l'Assemblée Générale d'ALPARC et le Séminaire des Rangers. Environ 190 gardes et agents de terrain ont échangé leurs expériences et leurs approches en matière de gestion des aires protégées alpines. L'Assemblée Générale a été l'occasion de présenter le rapport d'activités 2024 et d'échanger sur les priorités futures.

Samedi, quatre disciplines étaient disputées pour le Trophée Danilo Re. 48 équipes ont fait preuve d'ambition sportive, d'esprit d'équipe et d'enthousiasme. La victoire finale a été remportée par l'équipe de l'Aree Protette delle Alpi Marittime. La conclusion festive a été le dîner de gala avec musique, danse et remise des prix.

À la fin de la réunion, le drapeau de Danilo Re a été remis solennellement au Parc national du Triglav, qui accueillera la 30e édition du Mémorial Danilo Re en 2026.



©Hans Lozza - Schweizerischer Nationalpark (CH)

## Communication (Externe)

### Relations publiques

Pour ALPARC, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, la communication a toujours joué un rôle central. L'objectif de notre travail de relations publiques est de promouvoir la mise en réseau des espaces protégés alpins, d'intensifier l'échange de connaissances et de soutenir ainsi la protection et la préservation du paysage alpin à long terme.

Comme d'habitude, ALPARC envoie une newsletter à tous les membres et abonnés trois fois par an. Celui-ci fournit des informations sur les projets, les événements et les initiatives en cours et contient des sections telles que « Rencontrez nos membres » ou « Ailleurs dans les Alpes », qui mettent l'accent sur l'engagement de nos membres. La lettre d'information facilite le contact avec d'autres organisations, l'échange d'expériences et inspire de nouvelles actions communes.



Le site web reste le support central de la communication en ligne d'ALPARC. Nous y fournissons des informations sur les événements et les projets, publions des rapports et des ressources numériques sur les résultats de nos projets et des initiatives des partenaires du réseau. En outre, il existe des sites web spécialisés pour des initiatives individuelles telles que Youth at the Top, Memorial Danilo Re et Be Part of the Mountain, qui fournissent des informations spécifiques sur les activités respectives.

Depuis cette année, ALPARC est également actif sur LinkedIn. De cette façon, nous pouvons communiquer des contenus sur les activités et les projets d'ALPARC ainsi que sur les espaces protégés alpins d'une manière de plus en plus pertinente, atteindre de nouveaux groupes cibles et élargir encore la mise en réseau avec les partenaires, les parties prenantes et le public intéressé.



[alparc.org  
/danilore](http://alparc.org/danilore)



## Networking

### ALPARC - depuis 30 ans pour les gestionnaires d'espaces protégés alpins

Depuis plus de 30 ans, les espaces protégés alpins travaillent ensemble dans le cadre d'ALPARC et de la Convention alpine – ensemble pour préserver la biodiversité et promouvoir le développement régional et un mode de vie durable.

Cela n'est possible que grâce au grand engagement des gestionnaires d'espaces protégés alpins, à leur motivation pour la conservation de la nature et à leur enthousiasme pour l'échange entre collègues. ALPARC soutient cette démarche avec l'aide des ministères de l'environnement des pays alpins et en particulier des possibilités du Programme Espace Alpin (INTERREG). Ainsi, de nombreux projets ont été réalisés ces dernières années, notamment sur les thèmes du réseau écologique, de l'éducation à l'environnement ou pour une communication commune des espaces protégés envers le grand public.

Dans la mesure de ses possibilités, ALPARC fournit une gamme de services aux espaces protégés alpins – groupes de travail thématiques, organisation d'événements, réunions des agents de terrain (Mémorial Danilo Re), représente également les espaces protégés dans les organes internationaux de la Convention Alpine en tant qu'observateur officiel et membre des groupes de travail de la SUERA.

Nous aimerais également profiter de cette occasion pour remercier le conseil d'administration et le bureau d'ALPARC, qui ont toujours soutenu activement l'équipe d'ALPARC au fil des années. Nous tenons à rendre un hommage particulier à nos Présidents, Secrétaires généraux et Trésoriers (-ières) d'ALPARC – pour leur grand engagement, leur motivation et leur aide professionnelle. Sans l'engagement bénévole du bureau et du conseil d'administration, notre travail ne serait pas possible !

L'équipe ALPARC

## Vie de l'organisation

### Entretien

Avec **Massimo Bocca**, ancien directeur du Parco naturale Mont Avic et membre du Conseil d'Administration d'ALPARC, et **Michael Vogel**, ancien directeur du Nationalpark Berchtesgaden et actuel Président Honoraire d'ALPARC.

#### 1. Quels ont été les défis les plus importants pour le réseau ALPARC au cours des dernières années, et comment ont-ils été relevés ?

**Massimo Bocca** : Un défi majeur pour moi consiste à fixer des limites claires et partagées à l'omniprésence humaine en montagne, souvent liée à des loisirs trop facilement considérés comme inoffensifs. L'initiative « Be Part of the Mountain » me semble essentielle, car elle réunit quatre piliers de l'action des espaces protégés : produire des connaissances solides, appliquer des règles efficaces pour protéger des milieux fragiles, informer le public et diffuser les bonnes pratiques au-delà des limites des parcs.



Massimo Bocca



Michael Vogel

**Michael Vogel** : Les 30 ans du « Réseau des Espaces Protégés Alpins » reflètent une évolution riche et complexe, marquée par de nombreux défis à différents niveaux. Né d'une collaboration informelle initiée au Parc national des Ecrins entre quelques parcs, suivi par la formalisation d'une association regroupant aujourd'hui plus de 50 membres et devenant une référence pour les espaces protégés alpins. Le réseau a aussi évolué sur le plan institutionnel, passant d'une participation dans la délégation française de la Convention Alpine à un statut d'observateur, puis à la signature d'un Mémorandum de Coopération formalisant la collaboration entre ALPARC et la Convention Alpine.

## Vie de l'organisation

#### 2. D'après toi, quelle est la contribution la plus importante d'ALPARC aux espaces protégés alpins ?

**Massimo Bocca** : Les Espaces protégés alpins évoluent dans un contexte environnemental spécifique, tout en étant rattachés à des entités politiques et administratives différentes. À mon avis, placer au cœur des activités d'ALPARC la coopération transfrontalière autour des projets communs et l'échange continu d'idées constitue sa contribution la plus importante pour renforcer l'efficacité de la protection et valoriser les connaissances propres à chaque espace protégé.

**Michael Vogel** : À mon avis, la contribution principale d'ALPARC ce sont les services destinés aux espaces protégés, tels que : des ateliers thématiques, des séminaires, des groupes de travail, la collecte et diffusion d'informations, et surtout la réalisation de projets communs. ALPARC a institutionalisé la coopération transfrontalière, tout en restant un réseau flexible et stratégique, combinant science, pratique et ancrage politique. Parmi ses succès majeurs, je citerais l'organisation du Mémorial Danilo Re, la plus grande rencontre alpine de gardes et de responsables des espaces protégés.

#### 3. En repensant à ton parcours au sein du réseau ALPARC, qu'est-ce que cette collaboration t'a apporté, sur le plan personnel et professionnel, au fil des années ? Y a-t-il un moment ou un souvenir qui illustre particulièrement cette contribution pour toi ?

**Massimo Bocca** : Réponse évidente dans mon cas : le changement le plus marquant a été de passer de l'échelle limitée d'un petit espace protégé régional à l'échelle internationale, de l'une des chaînes de montagnes les plus célèbres au monde. Les contacts avec des personnes aux compétences variées et la création de partenariats internationaux ont été des bénéfices évidents. Parmi mes souvenirs positifs, je citerais ma première conférence à Gap au Parc national des Ecrins, qui m'a en quelque sorte « ouvert » au monde de la coopération internationale.

**Michael Vogel** : Professionnellement, la collaboration au sein d'ALPARC a été essentielle. En tant que directeur du seul Parc national alpin allemand, j'ai beaucoup bénéficié des échanges techniques au sein du réseau ; mais aussi des avantages financiers : ALPARC a initié et coordonné de nombreux projets européens, et en tant que partenaire, nous avons obtenu un retour bien supérieur à l'investissement initial. Sur le plan personnel, ce sont toujours les « petites choses » comme les échanges avec les collègues qui comptent le plus. Parmi les nombreux beaux souvenirs, le plus marquant pour moi reste ma première participation à un événement du réseau en 2001 à Molln, où le Dr Hubert Zierl m'a présenté Guido Plassmann comme directeur d'ALPARC. Je lui ai dit que je connaissais quelqu'un portant le même nom, un chercheur en mycologie qui avait identifié mes échantillons de Patagonie. Guido m'a alors répondu : « C'était mon père. » Et tout a commencé là.

#### 4. Comment perçois-tu l'évolution actuelle de la conservation de la nature dans les Alpes, notamment en ce qui concerne la biodiversité et le changement climatique ? Et quel avenir envisages-tu pour ALPARC et la coopération entre les espaces protégés ?

**Massimo Bocca** : Concernant la biodiversité, malgré l'accroissement des connaissances et des outils pour freiner son déclin, beaucoup de décideurs restent indifférents. Le mot « biodiversité » est souvent mal employé dans les médias, affaiblissant sa portée réelle. Dans quelle mesure le lien entre biodiversité et évolution des êtres vivants est-il réellement compris ? Les espaces protégés peuvent jouer un rôle

fondamental pour un véritable saut culturel.

Pour le changement climatique, les montagnes sont des sentinelles essentielles ; il est crucial que les parcs collectent des données et expérimentent des mesures d'atténuation.

Pour ALPARC, plus qu'une perspective, un souhait : une convergence de tous les États alpins pour soutenir le réseau et lui permettre de définir des programmes à moyen et à long terme.

**Michael Vogel** : La conservation de la nature dans les Alpes se trouve à un moment critique, confronté au changement climatique et à la fragmentation des habitats. Les Alpes se réchauffent deux fois plus vite que la moyenne mondiale, menaçant une biodiversité exceptionnelle, avec des espèces hautement spécialisées et endémiques. Les stratégies clés pour la protection incluent : connecter les espaces protégés pour assurer les corridors migratoires, garantir un suivi à long terme, et sensibiliser le public via des projets tels que Youth At the Top. Il est essentiel d'intégrer ces approches dans la planification territoriale, le tourisme et l'agriculture.

Pour ALPARC, l'avenir est prometteur : il s'affirme comme une plateforme stratégique pour la conservation transfrontalière et partenaire opérationnel de la Convention Alpine. La collaboration future entre les Espaces protégés alpins devrait se concentrer sur la mise en pratique des résultats des projets communs : l'extension de la connectivité écologique, la gestion des visiteurs, le suivi de la biodiversité et l'harmonisation des stratégies de gestion, en intégrant l'écologie, les aspects sociaux et la planification. Les compétences existent, elles doivent simplement être mises en commun.

#### 5. Peux-tu expliquer en quoi consiste le projet « Friends of ALPARC » et quels objectifs aimerais-tu voir réalisés ?

**Massimo Bocca** : Contribuer à la gestion d'un espace protégé est très engageant et dépasse la simple dimension professionnelle. Maintenir un contact avec ALPARC après une expérience active me paraît naturel, et pourra conduire à des initiatives intéressantes et à des échanges d'idées. Ce n'est pas un « club des anciennes gloires », mais un petit pont entre les générations.

**Michael Vogel** : Le projet « Friends of ALPARC », lancé à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du réseau, vise à rassembler les personnes qui, au fil des années, ont activement contribué au développement du réseau. Il favorise les échanges intergénérationnels, la création une mémoire partagée de la conservation alpine ainsi que la génération de nouvelles idées et partenariats. Il ne s'agit donc pas tant d'un projet opérationnel que d'un réseau stratégique porté par des personnes, qui rassemble savoir, engagement et relations personnelles.

#### 6. Si tu avais un seul conseil à partager avec les membres présents et futurs d'ALPARC, lequel serait-ce ?

**Massimo Bocca** : Donner des conseils serait présomptueux. Un souhait : que l'enthousiasme qui a caractérisé de nombreuses actions menées jusqu'à présent ne se perd pas.

**Michael Vogel** : Chères collègues, chers collègues, participez au réseau avec enthousiasme, par votre engagement individuel et institutionnel ! ALPARC vit grâce à la collaboration au-delà des frontières institutionnelles et linguistiques. Partagez vos connaissances, vos données et vos visions, puis agissez localement : l'impact se crée sur vos territoires. La conservation dans les Alpes est de plus en plus mise au défi, et il faut parfois du courage pour innover. ALPARC sera un soutien solide, et vous serez un soutien pour ce réseau exceptionnel.

# ALPARC CENTR'ALPS

**ALPARC CENTR'ALPS est la plateforme régionale d'ALPARC pour la partie germanophone centrale**

Cette structure décentralisée permet d'adapter les activités aux besoins locaux, de garantir une mise en œuvre concrète sur le terrain, de promouvoir les initiatives locales ainsi que celles des structures de taille réduite et d'établir une plus grande proximité avec les responsables des espaces protégés de la région.

En 2025, les deux projets « Nature Conservation Networked » et « Nature Park Management 2030+ » étaient au centre des activités d'ALPARC CENTR'ALPS.

Le projet « Nature Conservation Networked » est une initiative qui vise à renforcer le travail et la coopération des espaces protégés et à soutenir la mise en place du réseau écologique. Dans le cadre du projet, six brochures thématiques ont été élaborées afin d'établir une base de compréhension commune. Des échanges seront organisés par des experts des espaces protégés afin de partager leurs expériences sur la manière de rendre plus efficaces les mesures de conservation et les nouvelles connaissances peuvent être mises en pratique.

Dans le cadre du projet « Nature Park Management 2030+ » (Interreg A), cinq parcs naturels de la région frontalière des Alpes bavaroises-autrichiennes mettent en place conjointement un système de surveillance socio-écologique qui enregistre non seulement l'évolution de la qualité de conservation de la nature du paysage culturel, mais aussi les sources sociales de ces changements. ALPARC CENTR'ALPS accompagne ce processus et prend en charge la documentation et la communication dans le but de rendre le système de suivi accessible pour d'autres espaces protégés.



**Brochures d'information**  
« Nature Conservation Networked »:  
[www.alparc.org/brochures-networking-nature-conservation](http://www.alparc.org/brochures-networking-nature-conservation)



Naturschutz  
vernetzt



©Herfried Marek - Nationalpark Kalkalpen (AT)



## Projet en un coup d'œil

**Objectif :** Promouvoir l'échange d'experts des espaces protégés afin de partager les expériences au sein du réseau et de mettre en pratique les nouvelles découvertes de façon efficace

**Mots clés :** Mise en réseau des espaces protégés, échange d'expériences, experts, gestion des espaces protégés, outils numériques, gardes, gestion des visiteurs, éducation à l'environnement, surveillance de la biodiversité, coopération avec l'agriculture

**Durée :** Déc. 2024 - mars 2027

**Partenaires :** Espaces protégés de la zone CENTR'ALPS y compris les petits espaces protégés et les structures associées

**Publics cibles :** Experts des parcs et des espaces protégés

**Financement :** Ce projet est financé par l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) avec des fonds du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de l'Action pour le climat, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMUKN)

**Plus d'informations :**  
[www.alparc.org/about-centr-alps](http://www.alparc.org/about-centr-alps)



## Contact

### ALPARC CENTR'ALPS Parc national Berchtesgaden

Dominik Greiderer & Laura Perl  
(Coordination du réseau)

Doktorberg 6  
83471 Berchtesgaden  
ALLEMAGNE  
centralalps@alparc.org

## Vie de l'organisation

# Les conseils d'administration en 2025

En 2025, le Parc naturel Pfyn-Finges (CH) et le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie ASTERS (FR) ont accueilli les Conseils d'administration d'ALPARC, marqués par la célébration des 30 ans de l'organisation. Ces rendez-vous ont été l'occasion de faire une rétrospective de l'activité du réseau et de mettre en avant ses résultats, le plus notable étant la coopération et la connaissance mutuelle sans précédent entre les espaces protégés alpins.

Les membres du Conseil ont échangé à propos des projets en cours et récemment achevés, ainsi que des priorités pour le programme 2026-2028. Dans l'axe d'activité biodiversité, l'ensemble des projets dans le domaine de la connectivité écologique représentent une contribution significative à la réalisation de l'objectif « 30x30 » défini par la COP15. De même, renforcer les échanges sur la gestion et la standardisation des indicateurs est considéré comme un aspect clé pour rendre plus efficace la coopération et la communication entre les espaces protégés à l'échelle alpine.



©ALPARC - Parc naturel régional de Chartreuse (FR)

Ces rencontres ont aussi permis de réfléchir aux défis passés et présents. Un aspect crucial demeure la nécessité de garantir un financement de base permettant d'assurer la continuité des activités d'ALPARC, en particulier dans une période marquée par la limitation des ressources consacrées à la conservation de la nature et à la coopération transnationale.

Nous remercions le Président Peter Oggier et le Vice-président Christian Schwoehrer pour leur chaleureuse hospitalité !



©ALPARC - Parc naturel régional de Chartreuse (FR)



©ALPARC - Conseil d'administration - Leukerbad (CH)

## Budget et bilan 2025

### Une situation solide malgré des pertes de budget

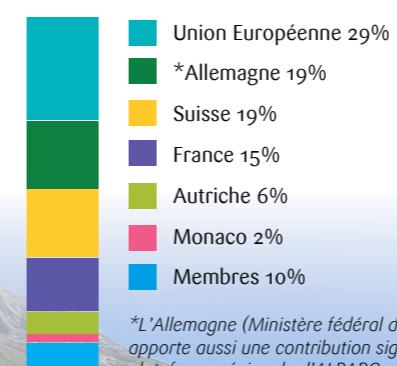
L'année 2025 est celle d'un budget équilibré. Avec 4 postes à temps plein (+ 1,2 personne chez ALPARC CENTR'ALPS), l'équipe d'ALPARC a pu mener à bien des projets et des actions dans le cadre du programme à 3 ans adopté par l'Assemblée Générale 2023. 2025 a donc été la dernière année de ce programme et un nouveau programme de 3 ans débutera en 2026. L'équilibre budgétaire a été réalisé en particulier grâce au financement significatif dans le cadre des programmes Interreg Espace Alpin en cours. Le financement national a diminué dans certains cas. Par exemple, la contribution de la France et de l'Allemagne a diminué par rapport à 2024. En France, l'un des plus anciens financiers du réseau a complètement abandonné en raison des restrictions budgétaires nationales (ANCT).

Cette tendance est très inquiétante et ALPARC doit contrer la perte de financement.

La diversification des revenus et une répartition plus équitable du soutien à ALPARC entre les différents pays de la Convention Alpine ont néanmoins permis d'atteindre un budget globalement équilibré en 2025.

L'Assemblée générale 2025 d'ALPARC s'est tenue conformément aux statuts au Parc National Suisse (CH). Les membres d'ALPARC ont approuvé les différents rapports financiers et d'activités, qui ont été préalablement audités par les organismes officiels conformément à la loi française (commissaires aux comptes).

### Recettes 2025



\*L'Allemagne (Ministère fédéral de l'Environnement) apporte aussi une contribution significative pour la plateforme régionale d'ALPARC - ALPARC CENTR'ALPS

### Dépenses 2025



# Organisation du réseau - Membres

## France (10)

Parc national de la Vanoise  
Parc national du Mercantour  
Parc national des Ecrins  
Parc naturel régional de Chartreuse  
Parc naturel régional du Massif des Bauges  
Parc naturel régional des Baronnies provençales  
Parc naturel régional du Vercors  
Asters - Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie:  
➊ Sixt-Passy  
➋ Passy  
➌ Contamines-Montjoie  
➍ Massif des Aiguilles Rouges  
➎ Delta de la Dranse  
➏ Bout du Lac d'Annecy  
➐ Roc de Chère  
➑ Carlaveyron  
➒ Vallon de Bérard  
Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
Parc naturel régional du Queyras

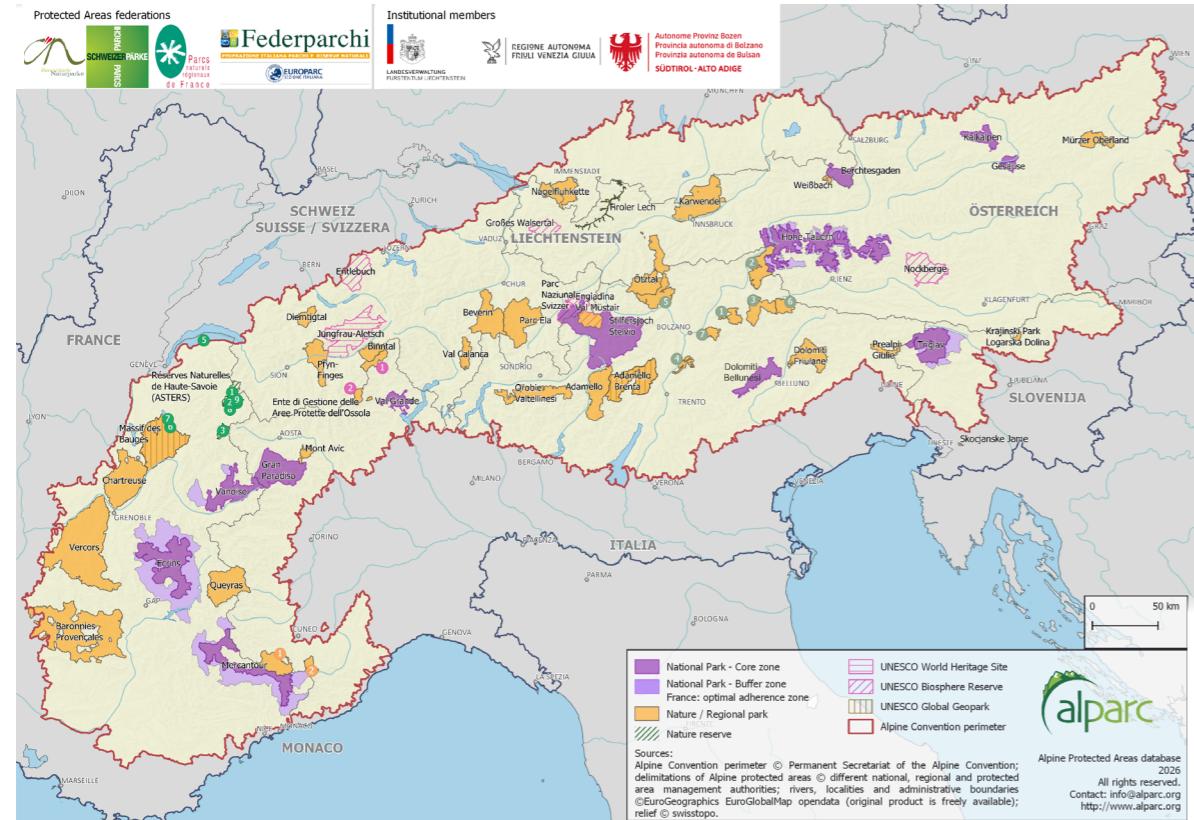
## Slovénie (3)

Triglavski narodni park  
Park Škocjanske jame  
Krajinski Park Logarska dolina

## Liechtenstein (1)

Amt für Umwelt

Consultez la liste des membres d'ALPARC sur  
[www.alparc.org/members](http://www.alparc.org/members)



## Italie (15)

Parco nazionale delle Dolomiti Bellunesi (*nouveau membre*)  
Parco nazionale Gran Paradiso  
Parco nazionale della Val Grande  
Parco nazionale dello Stelvio  
Ente di gestione Aree protette delle Alpi Marittime  
➊ Parco naturale Alpi Marittime  
➋ Parco naturale del Marguareis  
Parco naturale Dolomiti Friulane  
Parco naturale Orobio Valtellinesi  
Parco naturale Prealpi Giulie  
Parco naturale Adamello Brenta  
Parco naturale Mont Avic  
Parco dell'Adamello  
Ente di Gestione delle Aree Protette dell'Ossola:  
➊ Parco naturale Veglia e Devero  
➋ Parco naturale Alta Valle Antrona

Provincia Autonoma di Bolzano - Alto Adige / Autonome Provinz Bozen - Südtirol:  
➊ Naturpark Puez-Geisler / Parco naturale Puez-Odle  
➋ Naturpark Rieserferner-Ahrn / Parco naturale Vedrette di Ries-Aurina  
➌ Naturpark Fanes-Sennes-Prags / Parco naturale Fane-Senes-Braies  
➍ Naturpark Trudner Horn / Parco naturale Monte Corno  
➎ Naturpark Texelgruppe / Parco naturale Gruppo di Tessa  
➏ Naturpark Drei Zinnen / Parco naturale Tre Cime  
➐ Naturpark Schlern-Rosengarten / Parco naturale Sciliar-Catinaccio  
Regione Friuli Venezia Giulia  
Federparchi

## Allemagne (2)

Nationalpark Berchtesgaden  
Naturpark Nagelfluhkette

## Autriche (11)

Nationalpark Hohe Tauern  
Nationalpark Gesäuse  
Nationalpark Kalkalpen  
Biosphärenpark Nockberge  
Biosphärenpark Großes Walsertal  
Naturpark Ötztal  
Naturpark Karwendel  
Verband der Naturparke Österreichs (Association of Austrian nature parks)  
Naturpark Mürzer Oberland  
Naturpark Weißbach  
Naturpark Tiroler Lech

## Suisse (11)

Parc naziunal Svizzer  
Parc naturel / Naturpark Ela  
Parc naturel / Naturpark Pfyn-Finges  
Parc naturel / Parco Val Calanca  
UNESCO Biosphäre Entlebuch  
Biosfera Val Müstair  
Landschaftspark Binntal  
Réseau des parcs suisses / Netzwerk Schweizer Pärke / Rete dei parchi svizzeri  
Naturpark Beverin  
Naturpark Diemtigtal  
UNESCO-Welterbe  
Swiss Alps Jungfrau-Aletsch

# Conseil d'administration



**Président**  
**Peter Oggier**  
Directeur du Parc naturel Pfyn-Finges



**Vice-Président**  
**Andrea Beltrame**  
Parc naturel Prealpi Giulie



**Vice-Président**  
**Christian Schwoehrer**  
Directeur d'ASTERS, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie



**Secrétaire Général**  
**Roland Baier**  
Directeur du Parc national de Berchtesgaden



**Trésorière**  
**Barbara Pucker**  
Directrice du Parc national des Hohe Tauern/Kärnten

BUREAU



**Julia Friedlmayer**  
Directrice de la Fédération des parcs naturels autrichiens



**Josef Forstinger**  
Directeur du Parc national Kalkalpen



**Ludovic Schultz**  
Directeur du Parc naturel régional des Baronnies provençales



**Emilie Ruin**  
Directrice du Parc national Val Grande



**Luigi Spadone**  
Président du Parc national Val Grande



**Astrid Wiedenhofer**  
Coordinatrice des Parcs naturels du Sud-Tyrol



**Daniele Stellin**  
Directeur du Parc naturel du Mont Avic



**Astrid Claudel-Rusin**  
Direction Environnement Principauté de Monaco



**Dominique Weissen Abgottsporn**  
Directrice Réseau des Parcs Suisse



**Ruedi Haller**  
Directeur du Parc national Suisse



**Tit Potočnik**  
Directeur du Parc national Triglav  
Office de l'environnement Principauté du Liechtenstein



**Anna Weber**  
Office de l'environnement Principauté du Liechtenstein

# Organisation du réseau

## L'équipe ALPARC



**Michele Guerini**  
Coordinateur de projets

**Oriana Coronado**  
SIG  
Coordinateur de projets

**Pietro Merzi**  
Coordinateur de projets





Interreg



Co-funded by  
the European Union

Alpine Space



Federal Ministry  
for the Environment, Climate Action,  
Nature Conservation and Nuclear Safety



Liberté  
Égalité  
Fraternité



Bundesamt für  
Naturschutz



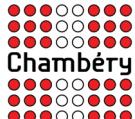
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Federal Ministry  
Agriculture and Forestry, Climate  
and Environmental Protection,  
Regions and Water Management  
Republic of Austria



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



**Directeur de la publication:** Guido Plassmann

**Coordination:** Oriana Coronado

**Rédaction:** Equipe ALPARC

**Mise en page:** www.graphi.media

**Illustrations:** Photothèque ALPARC

ISBN 979-10-94590-71-3



[www.alparc.org](http://www.alparc.org)



ALPENKONVENTION  
CONVENTION ALPINE  
ALPSKA KONVENCIJA  
CONVENZIONE DELLE ALPI



## ALPARC Réseau Alpin des Espaces Protégés

Maison des parcs et de la montagne  
256, rue de la République  
F-73000 CHAMBERY

Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00  
Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01

[info@alparc.org](mailto:info@alparc.org)